



Rappel des étapes de la réorganisation :

Novembre 2005	<p>La dernière étape de la réorganisation de la Conférence concerne les services nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ début d'élaboration de cahiers des charges fixant le périmètre et les missions ;▪ simplification des structures juridiques. <p>Les nouvelles modalités du travail entre évêques sont à l'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ le comité études et projets propose huit thématiques de travail au choix de l'Assemblée.
Juin 2005	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les nouvelles instances de la collaboration épiscopale sont décidées et leurs présidents élus :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ un comité études et projets pour une réactivité accrue et une approche pluridisciplinaire ;▪ huit commissions épiscopales ;▪ neuf conseils.
Novembre 2004	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les élections concrétisent les décisions. Par ailleurs, les débats orientent le travail du comité de pilotage vers une organisation simplifiée.</p>
30 juin 2004	<p>Les provinces remplacent les régions apostoliques, comme lieu privilégié de la coopération interdiocésaine.</p>
Mai 2004	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les décisions suivantes sont votées :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un deuxième vice-président viendra renforcer la présidence ;▪ les modalités de représentation au sein du Conseil permanent sont remaniées pour la prise en compte de la diversité des situations et des expériences.
du 24 nov. 2003 au 28 fév. 2004	<p>Les visites quinquennales des évêques à Rome (visites <i>ad limina</i>) sont organisées par provinces.</p>
Novembre 2003	<p>Au cours de l'Assemblée plénière, les décisions suivantes sont votées :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ tenue de deux Assemblées par an ;▪ recherche d'un lieu unique rassemblant à Paris les instances nationales de l'Église en France.
Début 2003	<p>État des lieux des services nationaux</p>
8 décembre 2002	<p>Décret du Saint-siège (Congrégation pour les évêques) érigeant les 15 nouvelles provinces ecclésiastiques</p>
3 au 9 nov. 2002	<p>Assemblée plénière des évêques de France :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'un groupe de pilotage en charge de la réorganisation
mars 2002	<p>Début de la consultation des évêques et des responsables des services nationaux.</p>